



# NOS HONORAIRES (Barème au 01 Janvier 2025)

## TRANSACTION

Extrait \* :

PRIX DE VENTE	COMM TTC
En deçà 50 000	4 500
100 000	7 500
150 000	10 100
200 000	12 000
250 000	14 800
300 000	16 500
350 000	19 200
400 000	22 000
450 000	24 800
500 000	27 000

\*Détail disponible en agence

Terrain non bâtis = 10% du prix de vente H.T. avec un minimum de 3 000 €

Honoraires TVA incluse, au taux de 20 %

A la charge du vendeur, sauf convention contraire

ESTIMATIONS = 200€ (à déduire en cas de mise en vente)

En cas de vente à un professionnel de l'immobilier,

Honoraires d'un montant correspondant à 7% H.T.

## GESTION

### SERVICE INITIAL 5,42% HT soit 6,50% TTC

- Gestion Courante (Gestion de base)

### SERVICE CONFORT 6% HT soit 7,20% TTC

- Gestion Courante (Gestion de base)
- Prestations Complémentaires (Gestion technique < 1000€TTC, gestion financière, gestion des sinistres)

### SERVICE PREMIUM 12 % HT soit 14,40% TTC

- Gestion Courante (Gestion de base)
- Prestations Complémentaires (Gestion technique <1000€TTC, Gestion financière, Gestion des sinistres, Recouvrement, Gestion technique > 1000€ TTC).
- Autres prestations (Assurance Loyer Impayés, détériorations...) **2,10 % ou 2.40 % TTC** selon les garanties
- Etat des lieux : 3€ le m<sup>2</sup> TTC

### FORFAIT GESTION GARAGE (ou tout autre bien dont le loyer est inférieur à 150€) 12 % HT soit 14,40 %TTC

## LOCATION HABITATION, MIXTE (1) ET MEUBLEE (1)

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : Zone « non tendue » Année de référence : 2023  
Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du Bail : **10 € TTC** pour les villes en Zone tendue (**8 € TTC** pour les villes en Zone non tendue)

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3€ TTC**

HONORAIRES A LA CHARGE :	DU LOCATAIRE	DU BAILLEUR
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10€/m <sup>2</sup> TTC	7,5% TTC du loyer annuel Hors Charges
Honoraires d'entremise et de négociation	Offert	Offert
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m <sup>2</sup> TTC	3€/m <sup>2</sup> TTC avec un minimum de 100€ TTC

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre le locataire et le propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés selon le décret n°2023-822 du 25 Août 2023.

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRITÉ	Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
<b>HONORAIRES DE BASE</b>		
Au forfait : en fonction de la taille et des équipements de la copropriété		
<b>HONORAIRES ANNEXES</b>		
<b>Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables)</b> (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	87,50 €	105,00 €
<b>Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables)</b> (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	87.50 €	105 € Tarifs ci-dessus majorés de 50%
<b>Gestion des impayés</b>		
▪ Chèque ou prélèvement impayé (hors frais bancaires)	20,83 €	25 €
▪ Frais de relance	Sans frais	Sans frais
▪ Mise en demeure / Lettre Recommandée	37,50 €	45 €
▪ Frais 3 <sup>ème</sup> relance	16,67€	20€
▪ Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat	100.00 €	120,00 €
▪ Injonction de payer / Prise d'hypothèque	208,33 €	250,00 €
▪ Suivi de la procédure	À la vacation	À la vacation
<b>État daté</b>		
▪ Établissement	316.67 €	380,00 €
▪ Mise à jour	100,00 €	120,00 €
▪ Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965	125,00 €	150,00 €
▪ Délivrance copie carnet entretien	20,83€	25,00€
<b>Gestion des travaux votés en Assemblée Générale</b>		
▪ Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	A déterminer lors de l'AG	
▪ Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	A déterminer lors de l'AG	
▪ Forfait en cas de travaux inférieurs à 7 000 € TTC	A déterminer lors de l'AG	
▪ Gestion des appels de fonds	Sans frais	Sans frais
▪ Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale	À la vacation	À la vacation
<b>Divers</b>		
▪ Tenue d'un compte bancaire séparé au nom de la copropriété	Offert	Offert
▪ Gestion d'un compte sur livret	Offert	Offert
▪ Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire	À la vacation	À la vacation
▪ Suivi des sinistres (déclaration et expertise)	À la vacation	À la vacation
▪ Gestion des compteurs d'eau et calories	Sans frais	Sans frais
▪ Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA...)	À la vacation	À la vacation
▪ Copie règlement de copropriété	41,66 €	50,00 €
▪ PACK Complet Document Information Acquéreur ART 54 LOI ALUR	200.00€	240.00€
▪ Frais d'affranchissements postaux frais réel	Aux frais réels	Aux frais réels
▪ Tirage de document (à l'unité)	0,15 € HT	0,18 € TTC
▪ Location de salle (plus de 15 personnes)	Aux frais réels	Aux frais réels
▪ Location de salle chez le Syndic (maximum 20 pers)	Offert	Offert

(1) TVA au taux en vigueur (2) Variable en fonction du taux de TVA. Détail disponible en annexe à la demande CENTURY21 Premium, responsable du traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel pour la gestion de ses clients et prospects. Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services concernés de CENTURY 21 Premium, et, le cas échéant, de ses sous-traitants, prestataires et partenaires commerciaux.  
En application de la loi informatique et libertés 78-17 du 6-1-1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exercent par courrier électronique adressé à [premium@century21france.fr](mailto:premium@century21france.fr) ou par courrier postal à l'attention de CENTURY 21 Premium 111 Avenue Louis Joseph Soulas, 45800 Saint Jean de Braye ou 63 rue Banner 45000 Orléans, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.